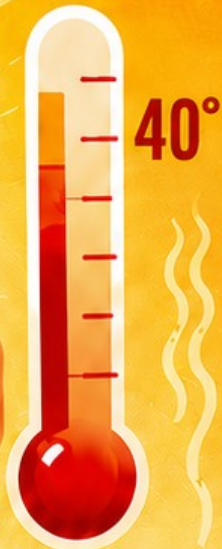


CANICULE

BRAVO ET MERCI AUX AGENTS

DES SERVICES PUBLICS



*Face à la
canicule,
l'employeur
doit agir !*

Malgré la chaleur,
le manque d'effectifs et les
contraintes du quotidien,
vous assurez la continuité
du service public et
protégez la population.

*On protège
les agents !*



PARTOUT DANS LES COLLECTIVITÉS, VOUS ÊTES AU RENDEZ-VOUS !

EHPAD, aide à domicile, école, crèche, CCAS,
service technique, PM, voirie, collecte, accueil,
centre de loisirs...



Partout, les agents protègent les usagers et assurent
la continuité du service public malgré la chaleur, le manque
d'effectifs et les moyens insuffisants.



**VOUS ÊTES
INDISPENSABLES**

- ✓ personnes âgées accompagnées
- ✓ enfants accueillis
- ✓ usagers protégés
- ✓ agents des services publics



**L'EMPLOYEUR
DOIT AGIR**

- ✓ horaires adaptés
- ✓ eau fraîche disponible
- ✓ pauses supplémentaires
- ✓ locaux rafraîchis si possible



**FO
REVENDIQUE**

- ✓ effectifs suffisants
- ✓ moyens matériels adaptés
- ✓ prévention réelle
- ✓ normes de température selon les missions



La Fédération FO-SPS salue l'engagement exemplaire des agents publics.
Les services publics ne sont pas une charge : ils sont une nécessité vitale.
Les agents doivent être respectés, protégés et reconnus.



**LA SANTÉ
DES AGENTS
N'EST PAS
NÉGOCIABLE**



**CHARGE EXCESSIVE ?
MALAISE ?
ABSENCE D'EAU ?
Contactez FO.**